

## SECTION I : L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° DNCMP 338 / F /2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS**  
**PHARMACEUTIQUES, PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STOMATOLOGIE ET**  
**D'IMAGERIE MEDICALE, PETITS MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX,**  
**AINSI QUE LES MATERIELS, CONSOMMABLES ET REACTIFS DE LABORATOIRE**  
**(Marché à Commander).**

**Date de publication** : 31/12/2024

**Date d'ouverture des offres:** 20/01/2025

L'hôpital du cinquantenaire : NATWE TURASHOBOYE de KARUSI invite, par le présent

Dossier d'Appel d'Offres ( marché à commande ), les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture des produits pharmaceutiques, produits et consommables de stomatologie et d'imagerie médicale, petits matériels et consommables médicaux ainsi que les matériels, consommables et réactifs de laboratoire à l'hôpital du cinquantenaire : NATWE TURASHOBOYE DE KARUSI selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ( marché à commande ).

### OBJET

Le marché est constitué de plusieurs lots et chaque item constitue un lot à part, condensés en 12 (douze) commandes réparties sur une période de 12 mois, les prix resteront fixes sur toute cette période :

**Lot I** : Médicaments ;

**Lot II** : Produits et Consommables d'imagerie médicale

**Lot III** : Produits et consommables de stomatologie ;

**Lot IV**: Consommables médicaux

**Lot V** : Dispositifs d'orthopédie et petits matériels

**Lot VI** : Réactifs, matériels et consommables de laboratoire.

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots, chaque item constitue un lot à part et l'hôpital du cinquantenaire de KARUSI considérera le soumissionnaire le moins disant item par item dans un même lot.

### FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres.

### TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) fractionné en 12 commandes tel que défini dans les articles 37 et 78 dans le Code des Marchés Publics.

Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'hôpital se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot.

## CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

## CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12heures 00' et de 14h00' à 17h30', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

Quartier KIGOMA SISE A KARUSI CENTRE

Mail : [hopitalkarusi@gmail.com](mailto:hopitalkarusi@gmail.com)

Tél : (257) 69435 861/ (+257)69 435863

SITE WEB: <https://www.hopitalkarusi.bi>

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de direction de l'hôpital du cinquantenaire moyennant dépôt d'un bordereau de versement de cent mille Fbu (100 000 FBU) dont la moitié sur le compte **NO 13118-00200051025-86 ouvert à la BCB au nom de l'hôpital de 3ème référence de KARUSI** et l'autre moitié au compte **NO CC10003 à la BRB au nom de l'OBR**.

## GARANTIE DE SOUMMISSION (CAUTION BANCAIRE)

La garantie de soumission exigée, pour chaque lot est la suivante:

**Lot I** : Onze millions cent douze mille francs burundais (11 112 000 FBU)

**Lot II** : Deux millions six cent quarante-six mille francs burundais (2 646 000 FBU)

**Lot III**: Huit cent vingt mille francs burundais (820 000 FBU)

**Lot IV**: Cinq millions cent soixante-six mille francs burundais (5 166 000 FBU)

**Lot V** : Un million cinq cent quatorze mille francs burundais (1 514 000 FBU)

**Lot VI** : Deux millions huit cent cinquante-huit mille quatre cent un francs burundais (2 858 000 FBU )

Cette garantie devra être délivrée par une banque ou une microfinance agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence et/ou sa contrefaçon est la cause du rejet.

## **PRESENTATION DES OFFRES**

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRES POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PRODUITS ET CONSOMMABLES DE STOMATOLOGIE ET D'IMAGERIE MEDICALE, PETITS MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX AINSI QUE LES MATERIELS, CONSOMMABLES ET REACTIFS DE LABORATOIRE** » sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 20/01/ 2025 à 9 heures précise.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

## **DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

## **DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 20/01/ 2025 à 9 heures précise. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

## **SEANCE D'OUVERTURE**

Les offres seront ouvertes le 20/01/ 2025 à 9 heures 30min en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent ainsi qu'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics dans la salle des réunions de l'hôpital du Cinquantenaire en date et heure ci haut mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

## **DELAIS ET LIEU D'EXECUTION**

Le délai d'exécution est de 12 mois calendriers à compter de la date de réception de la première lettre de commande. Les livraisons seront échelonnées selon le plan du maître d'ouvrage.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'hôpital du cinquantenaire.

## **MONNAIE DE L'OFFRE**

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur une période de 12 mois et s'entendent hors toutes taxes.

## **CRITERES DE QUALIFICATION**

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

## **RECEPTION DES FOURNITURES**

La Direction de l'hôpital du cinquantenaire mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits

conformément à l'offre. L'autorité contractante se réserve le droit d'exiger des échantillons des produits pour effectuer des essais.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

### RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'hôpital du Cinquantenaire au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à KARUSI, le 30/12/2024

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL

Dr ~~BARIBARIRA~~ Protais

